

J'ai demandé une décision pour savoir si ce système de présence des ministres remplit les conditions relatives aux questions orales qu'on pose chaque jour à la Chambre. D'après moi, cela viole la période des questions. Je pourrais citer des précédents où un ancien Orateur à la Chambre s'était prononcé sur l'urgence d'une question. Il n'était pas question de jours, d'heures ou de minutes, mais dans ce cas-ci il ne s'agissait que de secondes. Il faut qu'une question pour la poser à la Chambre soit urgente. Je dis au gouvernement que cette pratique est mauvaise, car il peut déterminer à l'avance l'absence des ministres et les retenir à l'extérieur de la Chambre. Je sais qu'on les retient à l'extérieur de la Chambre, car nous avons eu l'exemple du ministre des Pêches (M. Davis) qui voulait entrer et répondre à une question, mais qui a dû demander la permission, qui lui avait été refusée ce jour-là. Ma question de privilège a été jugée acceptable et, jusqu'ici, aucune décision n'a été rendue à ce sujet.

Le tableau de présence constitue une violation flagrante de la période des questions et des titres donnés aux questions posées durant cette période. Prenons un exemple. Nous avons vu le ministre des Pêches demeurer assis sur son siège, l'air tout ahuri, tandis qu'on lui posait une question relative à ce qu'il comptait faire en vertu d'une loi adoptée par la Chambre voici six ans. On lui demandait ce qu'il envisageait de faire pour protéger nos pêcheurs et leurs activités. Cela ne fait point de doute; il y a six ans, la Chambre a adopté une loi autorisant le ministre des Pêches à assurer la protection de l'industrie de la pêche et des pêcheurs. Il n'a pas soufflé mot aujourd'hui, soit qu'il ne pouvait répondre, soit qu'il ne le voulait pas. Pourquoi? Que devient la période des questions orales? Cela tourne tout à fait à la farce. En fait, on se moque du Parlement.

Des voix: Bravo!

M. MacInnis: Ce ne sont pas les exemples qui ont manqué. Nous avons vu le premier ministre prendre la parole et dire en réponse à une question concernant le *Manhattan* que le programme *Manhattan* ne touchait en rien la question de la souveraineté du Canada sur le Nord. Il y a deux jours, le ministre des Transports (M. Jamieson) déclarait à la radio de Terre-Neuve qu'un effort concerté de son ministère et du ministère de la Défense nationale était nécessaire pour assurer la protection de nos régions septentrionales, en raison de la question que pose le voyage projeté du *Manhattan* à l'égard de la souveraineté canadienne dans le Nord. Cela constituait un

[M. MacInnis.]

démenti catégorique deux jours après la déclaration du premier ministre.

Puisqu'il s'agit de démentis, revenons au ministre des Pêches. Il n'a pas ouvert la bouche bien que des mesures à l'étude à la Chambre lui offraient le moyen de défendre et de protéger l'industrie canadienne de la pêche. C'est ce même ministre qui a parcouru le pays en jetant le blâme sur son propre gouvernement.

Il n'y a pas si longtemps le premier ministre disait que les ministres devraient s'interdire les déclarations indiscrettes. A une époque, il était de règle que si un membre du cabinet faisait une déclaration en dehors de la Chambre, à moins de préciser qu'il parlait en son nom personnel, ses propos étaient interprétés comme exprimant la politique officielle.

Examinons l'attitude du ministre des Pêches envers son gouvernement. Il l'a renié sans ambages. Il a critiqué et condamné son gouvernement, cependant il reste en place et fait toujours partie de l'exécutif, il siège avec un premier ministre qui prétend maintenir la discipline au sein du cabinet. Il la maintient la discipline, n'en doutez pas. Selon ses propres paroles, il rabaisse les députés de l'arrière-ban jusqu'à en faire des zéros. D'après lui, c'est ce que nous sommes et c'est ce que vous êtes, vous autres. Vous êtes des zéros en dehors de la Chambre, à la Chambre, au caucus et aux comités.

Le premier ministre tolère que le ministre des Pêches condamne, sans crainte de représailles, son propre gouvernement. Voici une observation qu'il a faite en Colombie-Britannique il n'y a pas si longtemps:

Je ne crois pas tout ce qu'on dit au sujet des lacs qui dépérissent et des mers qui s'anémient. Il s'agit le plus souvent de fadaïses pondues par des apprentis en mal de publicité...

Autrement dit, quiconque s'interroge sur la pollution au pays ou en traite d'une façon ou d'une autre cherche à faire les manchettes. C'est ce que le ministre a dit en Colombie-Britannique. Voici maintenant ce qu'a dit le gouvernement, et le ministre des Pêches en fait partie. J'ai tiré ces lignes du discours du trône:

Lacs, ruisseaux, rivières et fleuves empoisonnés, plages gâtées, végétation aquatique en décomposition, pêche diminuée, les conséquences de nos imprévoyances sont partout évidentes.

Si le ministre des Pêches n'est pas en contradiction avec le cabinet et le gouvernement dont il fait partie, je me demande que penser. Où est le premier ministre et sa discipline? Qu'en est-il de sa déclaration que les ministres ne commenteraient pas librement la poli-